

REINSCRIPTION DES SECONDES GENERALES EN PREMIERE GENERALE

REINSCRIPTIONS : Cafétéria + bureaux de la vie scolaire

RESTITUTION DES MANUELS : salle d'étude- bâtiment vie scolaire

LUNDI 20 JUIN ET MARDI 21 JUIN

2GT01 2GT02 2GT03	<u>LUNDI 20 JUIN</u> 8H30 – 12H
2GT04 2GT05 2GT06	<u>LUNDI 20 JUIN</u> 13H – 17H
2GT07 2GT08 2GT09 2GT 10	<u>MARDI 21 JUIN</u> 8H30 – 12H
2GT11 2GT12 2GT13	<u>MARDI 21 JUIN</u> 13H - 17H

Les élèves doivent apporter le jour des inscriptions :

- le droit à l'image ;
- la cotisation facultative de 15 euros pour la maison des lycéens ;
- la demande d'internat adressée au chef d'établissement pour ceux qui souhaitent être internes pour la première fois. Un chèque de caution de 50 euros est demandé.

